

MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Crise de la surpêche: agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard

SEPTEMBRE 2018

La mer Méditerranée en danger

La mer Méditerranée est l'une des mers les plus importantes du monde. Pourtant c'est aussi la mer la plus surpêchée au monde, avec 90% des stocks pêchés au-dessus des niveaux durables (c'est à dire, supérieur au Rendement Maximal Durable ou RMD).

En ne tenant compte que de la Méditerranée occidentale, 80% des stocks halieutiques démersaux, ceux vivants et se nourrissant sur ou près du fond marin, sont surpêchés. Cette situation critique présente des forts risques d'effondrement biologique des stocks, qui mettrait directement en péril les pêcheurs et les secteurs associés ainsi que les moyens d'existence des communautés côtières dépendantes de ces ressources naturelles.

Aujourd'hui, des espèces commerciales importantes de Méditerranée, comme le merlu européen, le rouget de vase ou la lotte, font l'objet d'une surexploitation plus de 10 fois supérieure aux recommandations scientifiques.

La surpêche et l'utilisation généralisée du chalut de fond notamment, considérée comme la principale menace pour les écosystèmes et les pêcheries artisanales de Méditerranée, sont deux responsables de la situation critique de notre *Mare Nostrum*.

Enfin, nos politiciens ont aussi systématiquement ignoré les avis scientifiques, et n'ont pas réussi ni à faire appliquer les mesures existantes ni à instaurer un système de contrôle adéquat.

En tant qu'acteur majeur de la pêche, première quant au volume, taille de la flotte et capacité de pêche, **l'Union Européenne est la principale responsable de cette situation désespérée de la mer Méditerranée.**



80%

des stocks démersaux
en Méditerranée
occidentale sont
surpêchés.



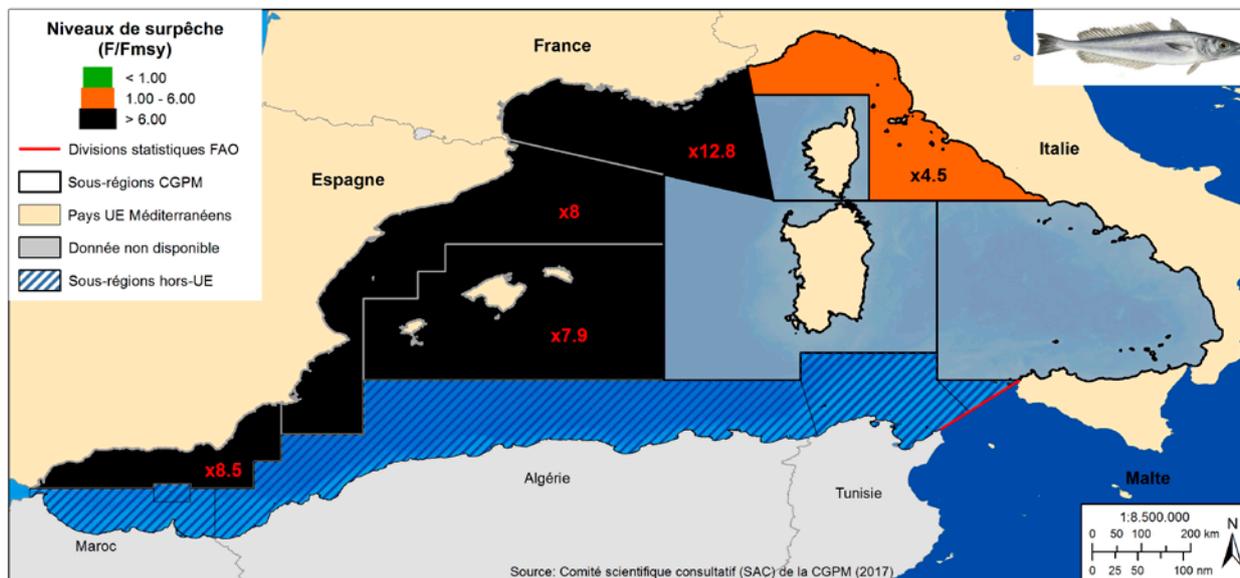
Le chalut de fond est
considéré comme la
principale menace
pour les écosystèmes
et les pêcheries
artisanales.



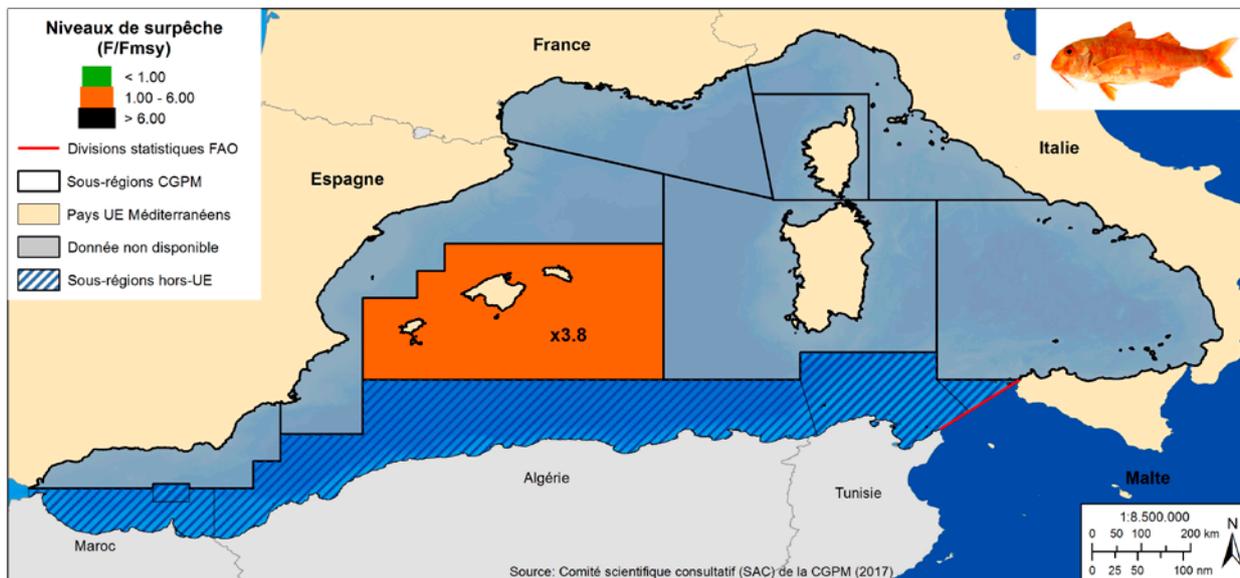
Traces de chaluts, Malta Bank
© OCEANA

NIVEAUX DE SURPÊCHE

COMBIEN DE FOIS LA MORTALITÉ PAR PÊCHE DU MERLU DÉPASSE-T-ELLE LES NIVEAUX DURABLES



COMBIEN DE FOIS LA MORTALITÉ PAR PÊCHE DU ROUGET DÉPASSE-T-ELLE LES NIVEAUX DURABLES



L'absence de cadre réglementaire efficace est un autre facteur responsable de la diminution des populations de poissons de la région. Dans la pratique cela signifie que:

- **L'objectif de RMD est très loin** : étant donné la surexploitation continue des stocks et le peu d'attention prêté aux avis scientifiques, l'UE est encore très loin des objectifs de pêche durable de la PCP établis pour 2020 au plus tard.
- **Le contrôle de «l'effort de pêche» est infructueux**: les États membres sont incapables de résoudre le problème de la mortalité par pêche excessive en Méditerranée, dont le niveau moyen atteint 2 fois le RMD pour les stocks exclusivement sous le contrôle de l'UE.
- **Les captures de juvéniles sont trop élevées** : la faible sélectivité des engins, en particulier des chaluts de fond, décime les poissons immatures qui sont pourtant l'avenir de la ressource.
- **La protection des nourriceries et frayères est inadéquate**: les zones fonctionnelles halieutiques (ZFH), qui contribuent à la reconstitution des stocks surpêchés, doivent être conservées efficacement.
- **L'application et le contrôle des mesures sont insuffisants**: absence d'inspections et/ou de sanctions; engins non conformes; surpuissance des bateaux, taille minimales. Certains chaluts pêchent même directement sur les nourriceries.

Interdire le chalutage en zone côtière

Au début de cette année, la Commission Européenne a publié sa proposition législative pour le premier plan pluriannuel de gestion des stocks de poissons démersaux en Méditerranée occidentale.

Étant donné la situation alarmante des pêcheries qui sont en forte diminution, et l'incapacité des gouvernements méditerranéens à résoudre le problème de la surpêche, il est dorénavant **indispensable** d'agir sur les engins de pêche les plus destructifs, les chaluts de fond.

La Commission propose d'interdire le chalutage jusqu'à une profondeur de 100 mètres entre le 1 mai et le 30 juillet de chaque année. Oceana considère cette mesure insuffisante aussi bien pour protéger la partie la plus vulnérable des eaux marines - la zone côtière - que pour atteindre les objectifs de la Politique Commune de la Pêche.

FLOTTE CHALUTIÈRE UE EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE¹

- **Les captures élevées de poisson démersal** représentent entre **81 et 97%** du volume total des débarquements en Italie, Espagne et France
- **Les rejets de poisson** représentent en moyenne plus de **40%** des captures totales, ce chiffre allant jusqu'à **60%** dans les eaux peu profondes

TAUX DE REJET ESTIMÉ DES CHALUTS DE FOND EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE²

Espagne: 20-40%

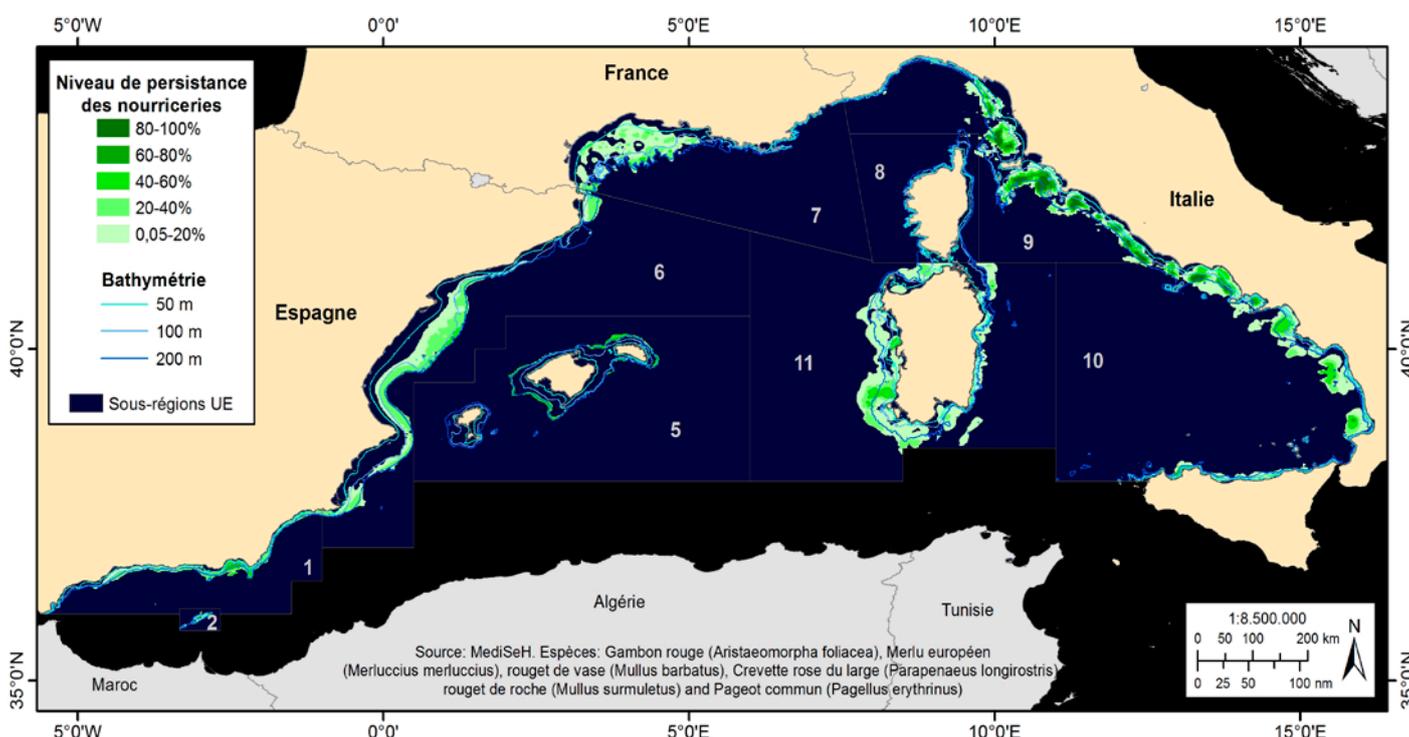
France: 27-40%

Italie: 20-35%

N'offrir qu'une protection temporaire aux habitats marins sensibles, aux poissons juvéniles et aux pêcheurs artisans n'est pas envisageable, **Oceana propose donc que la zone d'interdiction du chalutage dans la bande des 100 m de profondeur, soit étendue toute l'année.**

Cette mesure permettrait de:

- Reconstituer les stocks et réduire efficacement la mortalité par pêche
- Améliorer la sélectivité et réduire les captures de poissons juvéniles
- Protéger les zones fonctionnelles halieutiques (ZFH), en sauvegardant surtout les nourriceries clés de stocks de poissons démersaux (rouget, daurade royale et, merlu en partie).
- Renforcer la protection des habitats sensibles (par exemple, les bancs de maërl et les habitats coralligènes) et permettre un accès préférentiel aux pêcheries artisanales à faible impact - la flotte la plus importante en nombre de la région



Nécessité urgente d'un système de restriction des captures

Les pêcheries Méditerranéennes sont gérées de façon différente du reste de l'UE, puisqu'elles sont régies par un contrôle de l'effort de pêche (soit les «jours de mer») et par des mesures techniques. Or les scientifiques confirment que cette approche ne permet pas de gérer efficacement les stocks, ni de réduire les taux de mortalité par pêche, puisqu'elle donne lieu à une situation où «la restriction du temps alloué à la pêche en mer entraîne un investissement en équipement permettant de capturer plus de poisson dans la même quantité d'heures».⁴

S'il est vrai que le CSTEP (organe consultatif de l'UE) fournit chaque année des avis scientifiques sur les niveaux durables de pêches souhaités, en réalité les captures dépassent toujours ces limites, notamment car il n'y a pas régulation des captures.

CAPACITÉ EXCESSIVE DE PÊCHE EN ITALIE, ESPAGNE ET FRANCE³

80% de la flotte qui a pu être analysée dépend des stocks surpêchés

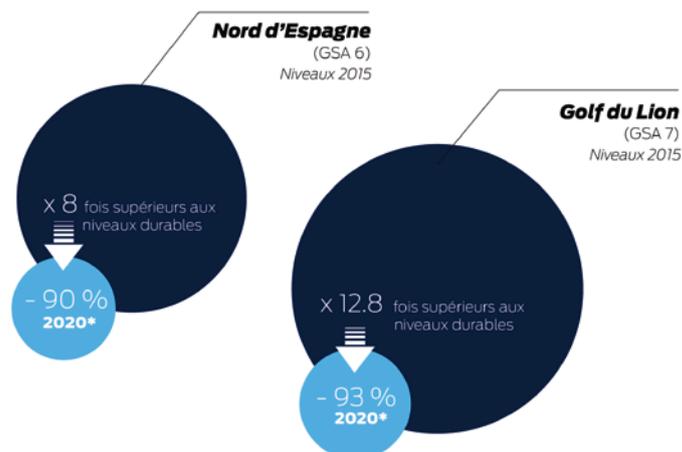
56% de la flotte est économiquement insoutenable à court terme

47% de la flotte est économiquement insoutenable à long terme

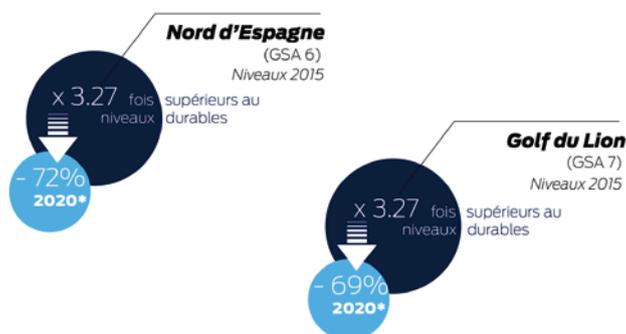
Un contrôle de l'effort de pêche seul est insuffisant pour réduire efficacement la mortalité par pêche. **Des mesures plus énergiques sont nécessaires pour mettre fin à la réduction continue des stocks halieutiques.**⁵

Effort de réduction requis pour atteindre le RMD avant 2020

MERLU



ROUGET



*Obligation légale PCP

Le système actuel de gestion des efforts de pêche, les lacunes des plans de gestion nationaux actuellement en place, et le non-respect des avis scientifiques sont les principaux responsables de la situation actuelle d'effondrement des stocks en Méditerranée.

Par conséquent, l'établissement de limites de captures est un moyen efficace pour gérer les niveaux de prélèvements de la ressource et atteindre les objectifs de PCP. C'est une solution pour ramener rapidement les stocks à des niveaux de durabilités du RMD.

Dans l'Atlantique du Nord-Est, par exemple, l'établissement de limites des captures (quotas) au niveaux des avis scientifiques, a permis de graduellement réduire le niveau de surpêche, tout en faisant bénéficier de retombées économiques pour le secteur de la pêche, les régions et à nos océans.

Nos recommandations politiques

Ce premier plan pluriannuel démersal en Méditerranée occidentale est de la plus haute importance pour renforcer la stabilité, la transparence et la durabilité des pêches dans toute la région.

La proposition de la Commission est une réponse directe de la Déclaration MedFish4Ever de 2017 et un petit pas en avant vers la conservation des espèces marines surexploitées. Sous sa forme actuelle, la proposition s'avère insuffisante malheureusement pour résoudre la crise de la surpêche en Méditerranée avant 2020, tel qu'établi par la PCP.

C'est pourquoi Oceana recommande d'adopter des mesures urgentes et audacieuses afin de:

- Créer une zone de restriction du chalutage de fond dans la zone côtière jusqu'à au moins 100 mètres de profondeur;
- Établir des fermetures de pêche dans les zones plus profondes où se trouvent des fortes concentrations de juvéniles et d'habitats marins sensibles;
- Mettre en place des limites de captures en suivant les avis scientifiques, afin d'atteindre les objectifs de la PCP à court terme

Une nouvelle gouvernance pour les pêcheries, basée sur les connaissances scientifiques, et la mise en place de mesures efficaces de gestion sont les deux éléments clés pour garantir la durabilité à long terme des pêcheries Méditerranéennes.

Les politiciens ont l'obligation légale de reconstituer tous les stocks halieutiques européens et de s'assurer qu'ils atteignent des niveaux durables avant 2020. La mer Méditerranée n'est pas une exception à cet égard et, par conséquent, les responsables politiques ne peuvent plus remettre à plus tard les mesures nécessaires, ni chercher de nouveaux prétextes pour ne pas sauver notre *Mare Nostrum*. Avec la déclaration ministérielle MedFish4Ever, les pays côtiers de la mer Méditerranée se sont engagés à respecter les avis scientifiques, à garantir la durabilité des ressources et à reconstituer les stocks ayant subi une réduction sévère à cause de la surpêche.

Il n'y a pas de meilleur moment pour adopter un plan pluriannuel ambitieux, capable de marquer un tournant dans la protection des stocks et des écosystèmes marins de la Méditerranée.

Références

- 1 STECF-16-21; STECF 16-11; STECF 17-18; GFCM The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries 2016
- 2 CGPM, 2016. La situation des pêches en Méditerranée et Mer Noire. FAO, Rome 2016: <http://www.fao.org/3/a-i5496e.pdf>
- 3 STECF 16-18
- 4 STECF - 55th Plenary Meeting Report (PLEN-17-02); Publications Office of the European Union, Luxembourg; EUR 28359 EN; doi:10.2760/53335
- 5 Spedicato, M. T. (2016). Étude sur l'évaluation de scénarios spécifiques de gestion pour la préparation des plans plurinuels de gestion de la Méditerranée et de la mer Noire. CALL MARE/2014/27, CONTRACT NUMBER-EASME/EMFF/2014/1.3. 2.7/SI2. 703 193. Rapport final

Cover: © OCEANA / Marta Carreras

OCEANA IN EUROPE

Siège en Europe

Gran Vía, 59 - 9^o
28013 Madrid, Espagne
Téléphone: + 34 911 440 880
Email: europe@oceana.org

Bureau dans l'Union Européenne

Rue Montoyer, 39
1000 Bruxelles, Belgique
Téléphone: +32 (0)2 513 22 42
Email: brussels@oceana.org

Bureau mer Baltique

Nyhavn 16, 4 sal
1051 Copenhague, Danemark
Téléphone: + 45 33151160
Email: baltic@oceana.org

Bureau Royaume Uni

Audley House, 13 Palace St.
SW1E 5HX, London, UK
Téléphone: + 44 20 7808 7000
Email: oceanauk@oceana.org